

**Procès-verbal  
De la séance du conseil  
d'administration  
Du 20 septembre 2018**

<b>CHAPITRE I : Conseil d'Administration</b>	Réservé à l'administration destinataire
<p>Etaient présents :</p> <p>Monsieur BELAYACHI, Principal, ouvre la séance à 18h00 - Quorum atteint : 19 personnes présentes</p> <p>M. BELAYACHI, M. YOUNBI, Mme MAURICE, Mme CECCHI, M. DELACOUX, Mme RAMOND, Mme JOUAN, M. SEPTSAULT, Mme BELHADI, Mme FONTENEAU , M. SACQUET, Mme LEFEVRE, Mme BOYER, Mme SACQUET, Mme PIROTAIS, MME NOUGUEREDÉ, M. LEROY, M. COUSSEINS, Mlle SACQUET, M BOISSET</p> <p>M SEPTASULT représentant des personnels enseignants, est déclaré secrétaire de séance.</p> <p><b>Approbation de l'ordre du jour</b></p> <p>L'ordre du jour est adopté à l'unanimité</p> <p><b>Approbation du PV du CA précédent</b></p> <p>Le compte rendu du précédent CA du 19 juin 2018 est présenté à l'approbation du CA.</p> <p>Le PV du CA du 19 juin est adopté à l'unanimité.</p>	

**Procès-verbal  
De la séance du conseil  
d'administration  
Du 20 septembre 2018**

<b>CHAPITRE II : Gestion financière</b>	Réservé à l'administration destinataire
<p>- <b><u>VOYAGES et sorties : parcours d'éducation artistique et culturel.</u></b></p> <p>Sorties :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Visite à la découverte du patrimoine historique d'Eperon pour les classes de 6<sup>ème</sup>.</li><li>- Visite du musée Meules et pavés pour les élèves de 3<sup>ème</sup> (septembre)</li><li>- Sortie à Guédelon pour deux classes de 5<sup>ème</sup>. Pour vote</li><li>- Sortie au Clos Lucé pour deux classes de 5<sup>ème</sup> date à préciser</li></ul> <p>Voyages :</p> <p>Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> auront la possibilité de participer à un voyage afin de favoriser l'ouverture culturelle</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Echange avec Amberg en Allemagne semaine du 25 mars</li><li>- Voyage en Espagne (Santander) avec hébergement dans les familles pour deux classes.</li><li>- Voyage en Angleterre avec hébergement dans les familles pour deux classes. (11 au 15 mars)</li><li>- Projet de la guerre à la paix (Alsace).</li><li>- Projet « la Loire à vélo » en juin pour 1 classe de 5<sup>ème</sup>.</li></ul> <p>Mme JOUAN, professeur d'EPS et coordonnatrice de cette action, explique les attendus et l'organisation.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ La première partie du trajet se fera en train jusqu'à Tours</li><li>▪ Location de vélos</li><li>▪ Hébergement du groupe dans un lycée agricole</li><li>▪ Visite d'AMBOISE, BLOIS et CHAUMONT SUR LOIRE (Histoire de la Renaissance, Léonard de Vinci...)</li><li>▪</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>- Projet en français avec un séjour dans le nord sur les traces de Balzac pour deux classes de 4<sup>ème</sup>.</li></ul> <p>Les voyages pour les 3<sup>èmes</sup> auront lieu fin mars.</p> <p>Madame la gestionnaire, propose au vote la sortie payante à GUEDELON pour un prix de 29€ par élève. Le prix initial était de 31€ mais le FSE prend en charge 2 € par élève.</p> <p>Vote à l'unanimité</p>	

- **CONVENTIONS ET CONTRATS**

**Convention pour occupation d'une salle :**

Autorisation donnée au chef d'établissement de signer la convention avec la ville d'Épernon pour l'occupation de la salle des DUCS dans le but d'organiser un atelier théâtre le lundi de 12h00 à 14h00.

*Vote à l'unanimité*

**Convention pour l'organisation d'ateliers périscolaires au collège :**

Dans le cadre du dispositif devoirs faits, le collège mettra en place des créneaux de 16h à 17h et de 8h30 à 9h30. Sur ces créneaux et sur la base du volontariat, les élèves pourront faire leurs devoirs encadrés par un professeur ou par des assistants d'éducation ou par l'assistant pédagogique. Pour la rémunération des AED, une demande auprès du conseil départemental a été faite par le collège pour l'octroi de 250 heures. Cette aide du conseil départemental est conditionnée à la signature d'une convention avec le collège.

Des créneaux sont également ciblés en fonction des disponibilités de l'emploi du temps des classes et des professeurs.

Autorisation donnée au chef d'établissement de signer la convention avec le conseil départemental.

*Vote à l'unanimité*

**Convention avec l'association stud@Net** pour la rémunération d'un intervenant pour l'animation d'une conférence sur les neurosciences lors de la semaine de la science.

*Vote à l'unanimité*

**CHAPITRE III- BILAN 2018/2019**

**Bilan de rentrée**

**Personnels :**

- tous les professeurs sont en poste. Sept nouveaux professeurs ont rejoint l'équipe pédagogique du collège.
- arrivée d'un nouveau principal adjoint : M. YOUNBI.
- arrivée d'une nouvelle secrétaire Mme GUERNALEC
- arrivée d'une nouvelle psychologue de l'éducation nationale Mme REYDELLET

**Effectifs :**

Il y a eu des inscriptions et des départs de juin à septembre.

Fin juin 2018

Début septembre 2018

6<sup>ème</sup> 133

133

5<sup>ème</sup> 135

144

4<sup>ème</sup> 135

133

3<sup>ème</sup> 142

144

Effectif total

Effectif total

545

554

- demi-pensionnaires = 486. Au niveau de la demi-pension, nous arrivons au maximum des capacités de la cuisine.

Monsieur le principal a tenu à souligner encore une fois la valeur du travail fourni par l'ensemble des agents et du personnel de gestion.

**Résultats :**

Réussite au DNB : 87,2 %

19% de mentions Assez-bien ; 29,3 % de mentions Bien et 20,7 % de mentions Très bien

Orientation : 130 élèves ont été affectés :

- 79,7 %, seconde générale et technologique
- 15% en voie professionnelle
- 2,2 % en CAP

Deux élèves ont été acceptés en maintien en 3<sup>ème</sup>. Une élève a quitté le département.

### Stage de réussite pour les 3<sup>èmes</sup>

Un stage de réussite a été organisé au sein du collège du 26 au 27 août.

Huit élèves se sont vus proposer un accompagnement pour leur passage en seconde. Une quinzaine d'heures a été dispensée avec succès. Ce sentiment a été partagé tant par les élèves que par les enseignants. L'objectif était que ces élèves abordent la seconde plus sereinement.

Le principal a tenu à souligner l'investissement et la qualité du travail mené par les professeurs (2 professeurs de français, 1 professeur de mathématiques et 1 professeur de SVT) qui ont encadré les élèves lors cette première session.

**Procès-verbal  
De la séance du conseil  
d'administration  
Du 20 septembre 2018**

<b>CHAPITRE IV - QUESTIONS DIVERSES</b>	Réservé à l'administration destinataire
<p><b>Questions PEEP</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Conseil de classe : pourquoi un élève qui a eu des félicitations au 1er semestre ne peut pas avoir des encouragements ou compliments au 2ème semestre ?</li><li>- Révision du PDES</li><li>- Ouverture portail B</li><li>- Est-il prévu une réunion d'informations sur l'évaluation couleurs pour les parents des 6èmes ?</li><li>- Evaluation 4 niveaux de couleurs : aucune directive académique ou ministérielle n'impose la notation par 4 couleurs. Demande de mise en place d'une double-notation couleurs/note.</li><li>- Quels seront les horaires des réunions parents-professeurs ?</li><li>- Développement de l'utilisation de manuels scolaires numériques (notamment pour réduire le poids du cartable).</li><li>- Réunion de rentrée pour tous les niveaux du collège.</li></ul> <p><b>Questions FCPE</b></p> <p>- Pause méridienne de 2h30 et parfois plus d'une fois par semaine dans certaines classes avec en plus des heures d'études. Les parents trouvent qu'il y a beaucoup plus de "trous" que les années précédentes.</p> <p>- Pour les stages des 3èmes, il s'avère que les élèves doivent avoir 14 ans révolus. Certains collégiens sont de fin d'année, la période de stage étant du 17/12 au 21/12, cela ne laisse pas la possibilité à tous ces jeunes nés après le 17/12 de faire un stage dans les mêmes conditions que leurs camarades. Que pouvons-nous envisager face à cette problématique ?</p> <p>Pouvez-vous nous rappeler les conditions particulières de stage pour ces enfants ?</p> <p>Cela concerne combien d'élèves cette année ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La semaine avant la rentrée il y a eu un certain nombre de nouvelles inscriptions. Combien y en a eût-il ? Comment ces nouvelles inscriptions ont-elles été réparties ? Quelles sont les raisons de ces inscriptions dernières minutes ?</li></ul> <p>- Portail B : Est-il possible de réétudier ensemble s'il y a moyen de trouver une solution pour rouvrir le portail B ? Serait-il possible d'ouvrir ce portail lors de manifestations particulières au collège pour désengorger le manque de place côté porte A (Ex : remise du</p>	

diplôme DNB, réunion parents/professeurs, Portes ouvertes ...)

- La nouvelle loi sur les portables : Quelle est exactement la nouvelle loi ? Comment le collègue a-t-il géré cette nouvelle loi vis-à-vis des collégiens ?

- Les devoirs faits : Est-ce la même organisation que l'année dernière ?

- l'accès au foyer : Il était prévu que le foyer soit ouvert au début de l'année scolaire, ce qui n'était pas le cas dernièrement. Est-il accessible désormais ? Y a-t-il une surveillance ?

- Projet Bien vivre ensemble : une réunion a eu lieu en début d'année dernière à ce sujet, puis une autre réunion était ensuite prévue le 18 octobre à destination des élèves des quatre niveaux pour lancer le projet sur l'année scolaire 2017/2018. Nous souhaiterions faire un point sur ce qui a été réellement fait tout au long de l'année dernière. Le projet continue-t-il cette année et de quelle manière ?

- Les ailes sont-elles toujours actives au collège ?

### **Réponse du chef d'établissement**

Monsieur le principal profite de la présence de Mme RAMOND, maire d'EPERNON, pour poser immédiatement la question l'ouverture de la grille B.

Il rappelle le contexte (2 bâtiments A et B)

Un portail identifié comme devant servir aux livraisons – grille B

Un portail identifié comme devant être réservé à l'accueil des élèves – Grille A

Le moyens humains pour la surveillance : 4 AED qui assurent un service quotidien de 8h00 à 17h00 sauf mercredi de 8h30 à 12h30.

Contrainte supplémentaire cette année : deux AED qui suivent une formation et bénéficient de ce fait d'un crédit de 200h. Cela se traduit par une restitution de 3 heures semaine pour chacun, ce qui se répercute sur le nombre de surveillants présents à 8h00 et à partir de 16h00.

Les postes :

2 personnes au portail

1 personne pour la vie scolaire

2 à 3 personnes pour la cour

1 personne au bâtiment B pour permettre la surveillance des élèves qui accèdent aux casiers.

Sur les horaires d'accueil du matin, présence d'un membre de la direction au portail.

Dans ces conditions il n'est pas acceptable d'ouvrir la grille B. Monsieur le principal souligne qu'il aurait souhaité que toutes les informations soient données aux parents d'élèves par les représentants de la PEEP lors de la communication sur cette problématique.

Mme Le Maire a conscience de la dangerosité du boulevard CHASLES et l'a évoqué avec les forces de POLICE.

Les enseignants et Monsieur le président du SIVOM rappelle l'historique sur plusieurs décennies de cette problématique.

Il est proposé la réactivation d'un PDES.  
L'ensemble des parties semblent favorables.  
Départ de Mme RAMOND 19H00 et passage à 19 membres.

## **Organisation**

### Stage d'observation de 3ème

Le stage d'observation de 3<sup>ème</sup> pour les élèves de moins de 14 ans est régi par les dispositions des articles L. 4111-1 et suivants et L. 4153-1 du code du travail ne permettent pas aux élèves de moins de 14 ans d'effectuer de séquence d'observation dans les établissements régis par le droit privé. Néanmoins l'article L. 4153-5 du code du travail prévoit une exception : ils sont autorisés à accomplir des séquences d'observation « [...] dans les établissements où ne sont employés que les membres de la famille sous l'autorité soit du père, soit de la mère, soit du tuteur [...] ». De même, les employeurs tels que les administrations, les établissements publics administratifs et les collectivités territoriales, peuvent accueillir les élèves sans restriction d'âge.

Le choix de la date du stage pour les élèves du collège a été faite en fonction des contraintes locales (collège en concurrence pour l'obtention des stages sur les mêmes dates), calendrier contraint (semaine de voyages pour les 3èmes).

Les 9 élèves qui n'auront pas 14 ans au moment du stage pourront, si le projet d'orientation est avéré, se voir proposer un stage à une autre date, à la condition que l'élève s'engage à rattraper les cours.

### Rencontre parents professeurs

L'accueil des parents se déroulera de 13h00 à 18h00 les vendredis prévus dans le calendrier prévisionnel.

### Cérémonie de la remise des diplômes du DNB

La cérémonie aura lieu le 17 octobre à 18h00 et les élèves de la promotion 2017-2018 recevront une invitation la semaine du 24 septembre 2018.

### Pause méridienne

Il est vrai que certaines classes peuvent exceptionnellement se retrouver avec 2H30 de pause mais avec les contraintes qui sont celles de l'établissement (Bus, nombre de DP, clubs.) et les choix de dédoublement sur tous les niveaux il est impossible de faire autrement.

La présence d'heures d'étude dans l'emploi du temps est l'occasion pour l'élève de faire ses devoirs.

## **Vie collégienne**

### Ouverture du foyer

Un nouveau foyer ouvrira bientôt. Nous sommes en attente de la livraison du nouveau mobilier.



La surveillance du foyer sera assurée par les AED avec un règlement établi et communiqué à tous les élèves du collège.

#### Loi sur les portables

Le texte de loi est porté à la connaissance des membres du CA.

Il souligne les exceptions :

- Exception de principe, Usage d'un appareil connecté dans le cadre d'un aménagement d'ordre médical
- Exception conditionnel, usage pédagogique encadré

Les modalités de confiscation en cas d'utilisation, les punitions ou sanctions éventuelles seront définies lors d'une prochaine commission permanente.

Monsieur le principal informe les membres qu'une commission permanente sera organisée avant le prochain CA pour préparer le texte relatif à cette loi, texte qui portera modification au règlement intérieur de l'établissement.

Le texte préparé lors de cette commission sera présenté pour vote au prochain CA.

Les représentants des parents d'élèves de la PEEP trouvent qu'il y a un décalage entre la loi et la place aujourd'hui du portable dans la société. Que se passera-t-il en cas d'urgence ?

Le principal rappelle la règle qui est définie depuis la rentrée : le téléphone portable doit être éteint et posé dans le fond du sac. Si le jeune a une urgence le collège est en mesure d'y répondre.

Les enseignants signalent que l'usage des bonnes pratiques du téléphone est évoqué en cours.

#### Projet bien vivre ensemble

Le projet Bien vivre ensemble ne sera pas reconduit en l'état.

Cependant le travail et la formation des éco-délégués se poursuivent. La communication autour des actions développement durable sera revue pour toucher l'ensemble des élèves.

### **Pédagogie**

#### Livres numériques

La question des livres numériques est de nouveau abordée. Cela pose toujours des problèmes financiers de devoir acheter un jeu de livres numériques et un jeu de livres physiques. Les enseignants font remarquer que le taux de connexion aux outils numériques n'est pas si bon que cela.

En tous cas, il n'y a pas d'opposition de principe à la mise en place du livre numérique.

#### Réunion parents/professeurs de début d'année

La réunion de début d'année a été réalisée sur les niveaux 6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

Devoirs faits

Le dispositif DEVOIRS FAITS sera reconduit. Les plages de 08H30 et 16H00 seront privilégiées dans la mesure du possible suivant la disponibilité de l'assistant pédagogique, des assistants d'éducation et des professeurs. Rappel de l'enveloppe budgétaire (84 H) pour la rémunération des professeurs de septembre à novembre.

La rémunération des AED et de l'assistant pédagogique se fera sur la subvention du conseil départemental (demande faite pour 250 heures).

Evaluation par compétences

Les élèves de 6<sup>ème</sup> et leurs parents doivent y trouver une continuité (cycle 3). Les professeurs principaux n'ont pas eu de demande spécifique à la rentrée sur ce sujet. Cependant ils restent disponibles si nécessaire.

L'évaluation par compétences est un choix d'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 19h45.

**Procès-verbal  
De la séance du conseil  
d'administration  
Du 20 septembre 2018**

**Date : 20 septembre 2018**

**Heure de début : 18h00**

**Heure de fin : 19h45**

**Présidence : Monsieur BELAYACHI**

**Secrétariat : Monsieur SEPTSAULT**

**Nombre de membres présents : 20**

**Quorum : 13**

**Ordre du jour**

<b>N° et nature des chapitres traités</b>	<b>Nombre de feuillets</b>	<b>Réservé à l'administration destinataire</b>
I – Conseil d'administration		
II – Gestion financière		
III – Bilan		
IV - Questions diverses		
(Ne pas mettre sur la même feuille un recto concernant un chapitre et le verso concernant un autre chapitre)		
Total des feuillets		

Le Président,

Le Secrétaire,

---

Transmis à :

Date :

Le Chef d'établissement

M. BELAYACHI